



Avenue des Arts, 47-49 - 1000 BRUXELLES



Cellule Communication Externe

Eric AERDEN

Rue du Progrès 56, 1210 BRUXELLES

Tél. : 02/277 34 08

GSM : 0473/91 64 24

Communiqué de presse

Date : 26 novembre 2007

Concerne : Près de 200 indicateurs donnent une vision globale des transports et de la mobilité en Belgique

Les ménages belges dépensent-ils plus en transport et en mobilité qu'il y a dix ans ? Quelle est l'évolution du nombre d'employés dans les différents secteurs du transport et de la logistique ? Y a-t-il plus de trafic sur les routes ? Combien de véhicules en plus en Belgique depuis 1995 ? Toutes ces questions, et bien plus encore, trouvent une réponse dans la banque de données développée par le Bureau fédéral du Plan et disponible sur les sites www.mobilit.fgov.be et www.plan.be. Grâce à la collaboration étroite entre le SPF Mobilité et Transports et le Bureau fédéral du Plan, un outil novateur englobant près de 200 indicateurs donne une vision globale des transports dans notre pays.

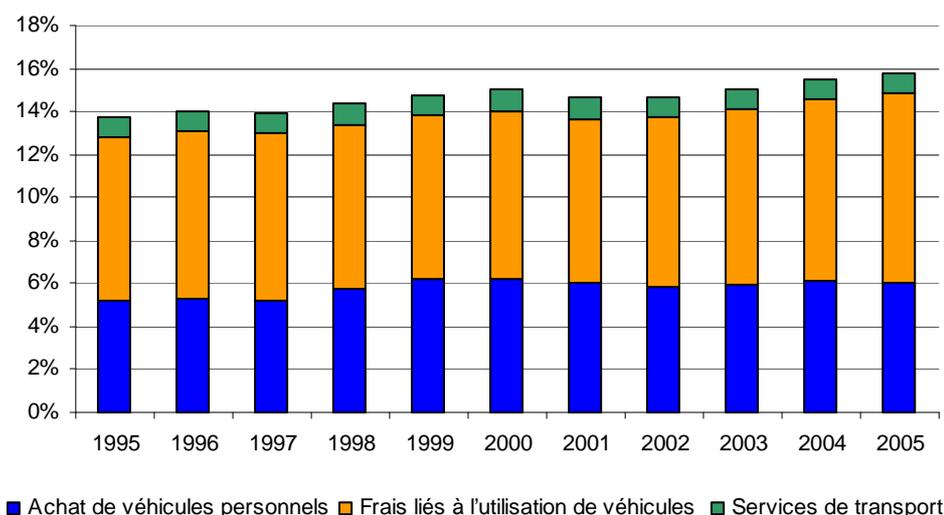
Pour la première fois à l'échelle de la Belgique, une banque de données accessible à tous fournit des informations détaillées sur la situation et l'évolution du transport et de la mobilité dans notre pays. A la demande du SPF Mobilité et Transports, le Bureau fédéral du Plan a développé une banque de données de près de 200 indicateurs répartis selon six thèmes : la branche transport, les ménages et le transport, les infrastructures, le parc de véhicules et le matériel de transport, le trafic et les impacts de l'activité de transport. Les indicateurs sont développés sur des séries temporelles longues afin d'apprécier les évolutions au cours du temps et les tendances du secteur des transports et de la mobilité des personnes et des marchandises dans notre pays.

Le budget « transport » des ménages en croissance continue

Une part importante des dépenses effectuées annuellement par les ménages belges est liée aux transports, qu'il s'agisse de l'achat d'une voiture, des frais afférant à l'utilisation des véhicules ou de l'utilisation de services de transport. Depuis 1995, les dépenses des ménages liées aux transports ont augmenté plus rapidement que la consommation totale : de 13,7 % en 1995, leur part passe à 15,8 % en 2005. Cette évolution est due en premier lieu à l'augmentation des dépenses d'utilisation des véhicules et dans une moindre mesure à l'achat de véhicules. Par contre, la part de la consommation des ménages dévolue aux services de transport reste stable entre 1995 et 2000. Les ménages belges ont dépensé en moyenne 1 362 euros à l'achat d'une

voiture en 2005. L'achat d'un véhicule ne constitue bien évidemment pas le seul poste de dépenses des ménages liés au transport. Soulignons également que, outre la part destinée au carburant, la part du budget allouée au total des produits et services de transport est en évolution constante ! Dans ce cadre, on constate que les ménages dépensent de plus en plus en location de véhicules. La part croissante des leasings n'y est sans doute pas étrangère.

Evolution de la part des dépenses liées au transport dans la consommation totale des ménages en Belgique (%)



Près de 205 000 emplois dans la branche des transports

L'évolution de l'emploi dans la branche des transports suit celle de l'économie dans son ensemble : on passe ainsi de 187 600 emplois en 1995 à 204 800 emplois en 2005, soit 9.2 % de croissance (contre 8.9 % pour l'ensemble de l'économie belge). Cette situation masque cependant de profondes disparités entre sous-branches des transports. La plus forte croissance se retrouve dans les métiers liés à la logistique ou à la distribution, tandis que les emplois dans le transport fluvial et maritime, d'une part, et aérien, d'autre part, régressent fortement, avec plus de 50 % de perte. Ensemble, ils ne représentent plus que 4 % de l'emploi de la branche transport en 2005, contre 10 % en 1995. Les chiffres pour le transport aérien reflètent la faillite de la SABENA et les événements du 11 septembre 2001.

Evolution de l'emploi (salarié + indépendant) dans le secteur des transports en Belgique

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Transports terrestres	114638	115173	115706	118245	121112	124998	128959	129879	129715	129046	128066
Transports par eau	7461	6938	6137	5695	4929	4449	4322	3985	3794	3639	3614
Transports aériens	12013	12526	12870	13889	13495	13006	12026	6270	5148	4856	5026
Services auxiliaires des transports	53445	55260	55674	57700	58604	59947	62449	61503	65316	67032	68049
Secteur des transports	187557	189897	190386	195528	198139	202399	207756	201636	203973	204572	204756
Economie totale	3868014	3881127	3899396	3959965	4011923	4091326	4149763	4144305	4144931	4171483	4212243

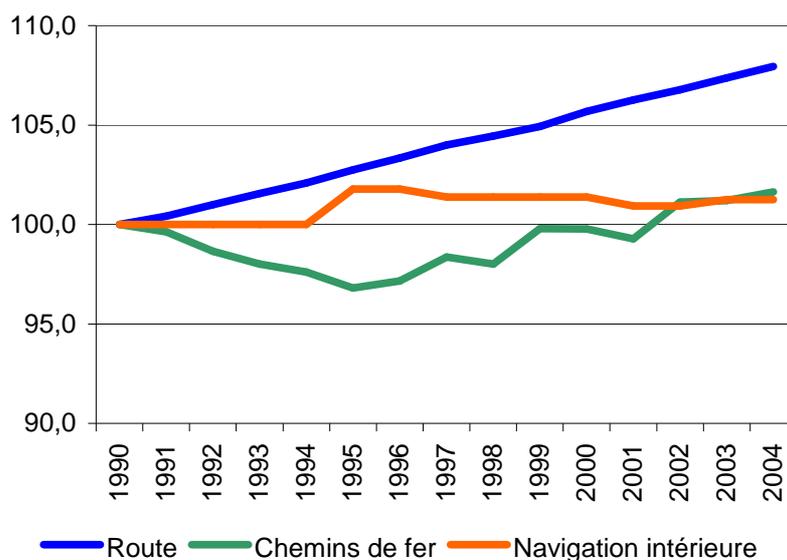
Forte augmentation du parc belge de voitures

Le parc belge de voitures a augmenté de 27 % entre 1990 et 2005 et s'élève à 4.9 millions de véhicules avec des augmentations pour les régions bruxelloise, flamande et wallonne de respectivement 18 %, 30 % et 26 %. La tendance est générale en Europe, puisque le parc de l'Union européenne (EU15) a augmenté de 32 % sur la même période, pour atteindre 195 millions de véhicules.

Réseaux d'infrastructure : une évolution contrastée

Les différents réseaux d'infrastructure en Belgique ont eu des évolutions contrastées. Le réseau de voies navigables est resté stable avec un peu plus de 1 500 km de voies. Le réseau ferré a connu une évolution négative avant de se redresser à la fin des années 90. Le réseau routier, quant à lui, a constamment pris de l'ampleur entre 1990 et 2004, avec une augmentation de 8 % (soit plus de 10 000 km de routes supplémentaires) sur la période.

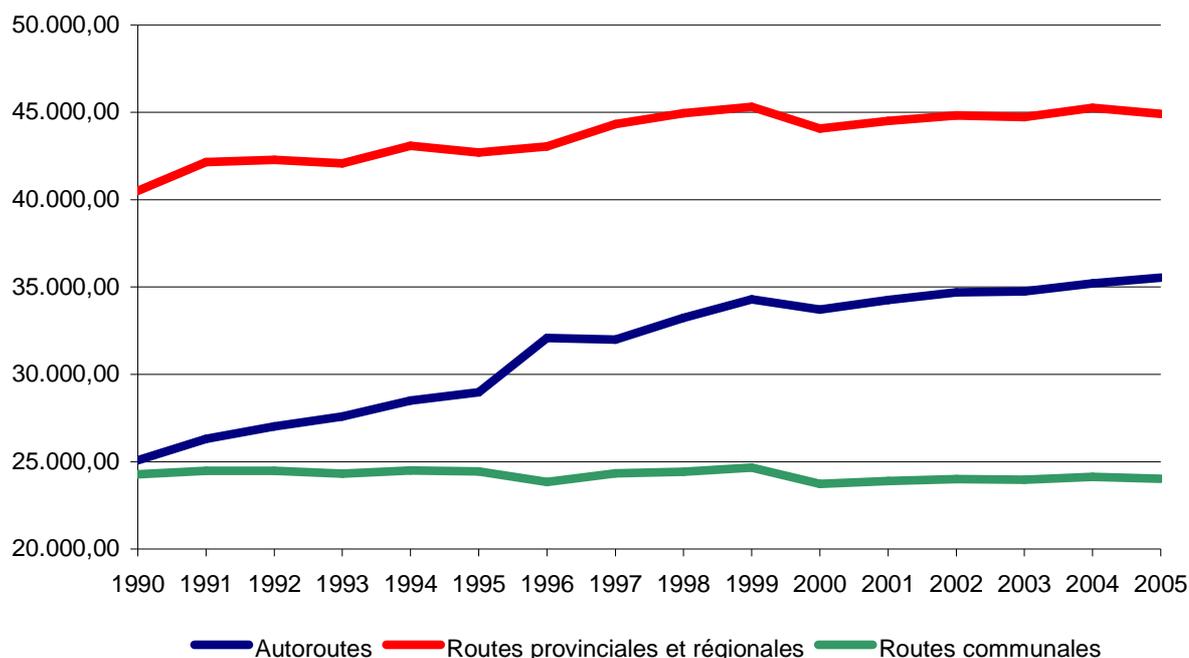
Evolution des réseaux d'infrastructure en Belgique (indice 1990=100)



Explosion du transport de personnes sur les autoroutes

Entre 1990 et 2005, l'activité de transport de personnes sur les autoroutes a explosé, avec une hausse de 42 %, tandis que celui sur les routes provinciales et régionales a augmenté de 11 %. Le trafic sur les routes communales est par contre resté stable.

Nombre de voyageurs-kilomètres parcourus en voiture sur le territoire belge, répartition par type de route - millions de voyageurs-kilomètres



Rail-Route : un rapport déséquilibré

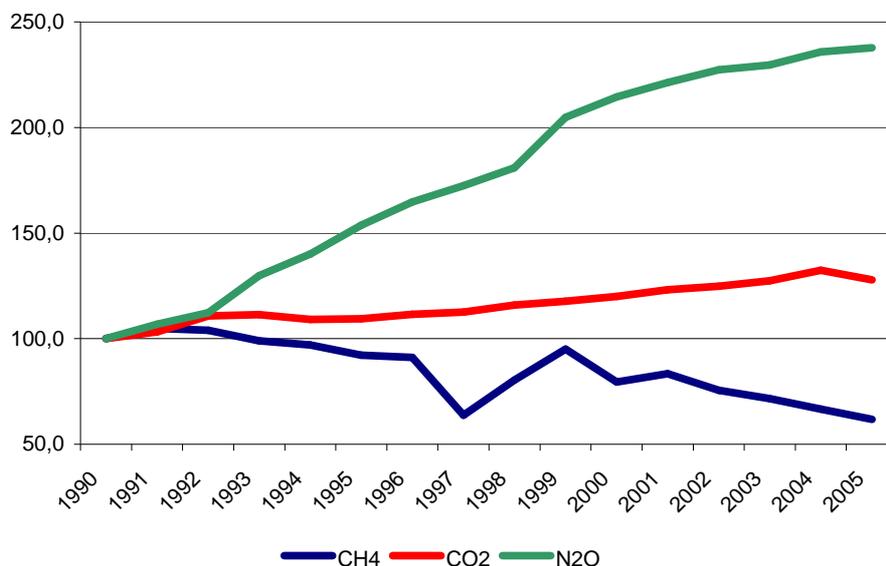
La part du rail dans les déplacements en Belgique est en croissance constante. Le nombre de voyageurs-kilomètres par train a augmenté de 40 % entre 1990 et 2005, avec une évolution assez similaire entre le trafic national et international. Pendant la même période, le nombre de voyageurs-kilomètres par voiture a augmenté de 16 %. Si ces évolutions sont positives du point de vue aussi bien environnemental que des politiques successives menées en faveur d'un report modal vers le transport ferroviaire, il faut souligner que le rapport entre les deux modes de transport reste toutefois toujours déséquilibré. La voiture, avec près de 105 milliards de voyageurs-kilomètres en 2005, représente plus de dix fois le nombre de voyageurs-kilomètres sur les rails.

Les émissions dues au transport

Les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) de la Belgique ont été quasi-stabilisées depuis 1990 mais restent supérieures à l'objectif de Kyoto (-7,5% en 2008-2012). Un score global qui cache pourtant d'importantes disparités selon les secteurs. Après le chauffage des bâtiments et l'industrie, le transport est le troisième grand acteur en matière d'émissions de GES. Cette troisième place est néanmoins toute relative lorsqu'on constate que le transport est en croissance continue, atteignant en

2005 un niveau supérieur de 29 % à celui de 1990. Cette tendance n'est pas sans rapport avec la part croissante du transport routier. Le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal gaz à effet de serre émis par les transports. Il représente 96,6 % des émissions de GES de ce secteur. Le protoxyde d'azote (N₂O) et le méthane (CH₄) y contribuent respectivement à hauteur de 3,2% et 0,2%.

Evolution des émissions des principaux gaz à effet de serre dans le secteur des transports() en Belgique (indice 1990=100)*



(*) Soutes internationales non comprises

Le Service public fédéral Mobilité et Transports a pour mission de préparer et de mettre en œuvre une politique fédérale concertée de mobilité et de transport au service de la population, des entreprises et de l'économie du pays. Il comprend quatre directions générales : la DG Transport aérien, la DG Transport maritime, la DG Transport terrestre et la DG Mobilité et Sécurité routière. Pour plus d'informations le SPF Mobilité et Transports, consultez notre site www.mobilit.fgov.be